

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N°CP2023-09/3/20 DOSSIER N°5854	DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES DEPARTEMENTS (DSID) 2023 - MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION 2023
---	---

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER
Armelle MARTIN à Eric BODEAU

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Service Ressources*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT DES DEPARTEMENTS (DSID) 2023 - MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION 2023



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-09/3/20 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'approuver la nature des opérations programmées et les plans de financement correspondants ci-après récapitulés :

Dépenses HT		Recettes		
Réhabilitation du gymnase de La Pigue : bâtiment transmis en 2010 par la commune de Guéret : travaux d'accessibilité, de sécurité et d'amélioration énergétique. Ce gymnase est utilisé 74h/semaine.	1 565 760,00 €	DSID 2023 (ÉTAT)	80 %	1 252 608,00 €
		Autofinancement (Département de la Creuse)	20 %	313 152,00 €
Travaux de réfection de toiture du collège Jacques GRANCHER Felletin : toiture vétuste dont l'état a été encore un peu plus dégradé par le récent orage de grêle et dont la réhabilitation sera porteuse d'amélioration de la performance énergétique de ce bâtiment	650 000,00 €	DSID 2023 (ÉTAT)	80 %	520 000,00 €
		Autofinancement (Département de la Creuse)	20 %	130 000,00 €
Réhabilitation de la Longère de l'Étang des Landes : Phase 2 = aménagement intérieur de la longère pour espace d'accueil et d'exposition au public, projet support au chantier démonstrateur	1 264 771,73 €	DSID 2023 (ÉTAT)	67 %*	852 764,00 €
		Fonds Vert :rénovation énergétique (ÉTAT) demande en cours d'élaboration	13 %*	164 420 €
		Autofinancement (Département de la Creuse)	20 %*	247 587,73 €
Total dépenses	3 480 531,73 €	Total Recettes :		2 789 792,00 €

* le calcul des pourcentages est arrondi au 2 décimales


- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à déposer auprès des services de l'État les demandes de subventions correspondantes au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements (DSID) 2023 en lieu et place du dossier déjà déposé et reporté relatif aux travaux de réhabilitation de l'internat, mise en accessibilité et construction d'un préau au collège Jules Marouzeau à Guéret ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

251244
Publié sur www.creuse.fr le 05/10/2023

Envoyé en préfecture le 05/10/2023
Reçu en préfecture le 05/10/2023
Publié le 
ID : 023-222309627-20231003-CP2023258-DE